

Un CE sous le signe de la solidarité

En s'appuyant, pour ses actions, sur des organisations locales (associations, coopératives, entreprises sociales), le comité d'entreprise peut dynamiser le territoire et promouvoir l'économie solidaire. Marc Kazmierczak, élu CFE-CGC au comité d'entreprise de l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques), nous apporte son témoignage.

Par Thomas Lestavel

Vous avez initié en 2009 un projet de partage de congés pour pratiques solidaires. En quoi cela consiste-t-il ?

Le Sénat examine actuellement un projet de loi qui autoriserait les salariés à donner des jours de repos à des parents d'enfants gravement malades. Le CE de l'Ineris souhaite anticiper l'application de cette loi et aller plus loin, en donnant la possibilité de transférer des jours de congés à un collègue qui part en mission humanitaire, qui exerce une action locale bénévole ou qui accompagne un proche dans une longue maladie. Certaines entreprises, comme le groupe Procilia, ont déjà adopté un tel système. Reste à persuader notre direction et nos délégués syndicaux.

Quel est l'état d'avancement de ce projet ?

En décembre 2011, nous avons mené une enquête auprès des 600 salariés de l'Ineris. Un quart d'entre eux ont répondu. Nous avons recensé un potentiel de dons de 156 jours de congés par an. Par ailleurs, le sondage a mis en évidence que quatre salariés étaient déjà partis en mission humanitaire. L'un d'entre eux nous a informés d'un partenariat possible avec Oxfam (*NDLR : une confédération d'associations*). Quelques mois auparavant, lors de l'Agora des CE de Lille, nous étions entrés en contact avec la coopérative Solid'Action, spécialisée dans la solidarité internationale avec les pays du Sud.

Suite au questionnaire, une dizaine de salariés, qui ne sont ni syndiqués, ni membres du CE ont accepté de s'impliquer dans ce projet de partage de congés. Ensemble, nous allons organiser une journée d'information pour mettre en contact les salariés de l'Ineris avec Solid'Action et les ONG Oxfam et France Bénévolat. La direction a donné son aval pour cet événement.

Pourquoi favoriser le bénévolat des salariés ?
Non seulement cela contribue à l'intérêt général, mais

cela favorise aussi chez les collaborateurs l'émergence de nouvelles compétences qui peuvent être utiles à l'entreprise. Le DIF pourrait d'ailleurs financer des formations adaptées, par exemple pour préparer le départ d'un salarié en mission humanitaire.

Qu'est-ce que cette initiative a changé dans le rapport entre salariés ?

Elle a mis en évidence l'engagement bénévole ou associatif de certains d'entre eux. Cela a donné naissance à des relations d'un autre genre entre collègues. La perception du comité d'entreprise a également changé : nous sommes devenus une plateforme de lancement de projets, sans demander aux porteurs d'idées un engagement syndical ou politique. Un collègue me disait il y a cinq ans : « *le CE, c'est superflu*. » Aujourd'hui, il s'implique dans les actions solidaires de l'entreprise.

Vous avez déjà mené plusieurs projets à composante solidaire dans le cadre du CE (crèche, conciergerie, tickets CESU handicap...). D'où vient cette sensibilité ?

En 2007, la direction de l'Ineris a organisé un cycle de conférences dans le cadre de la semaine du développement durable. Le président de la Maison de l'économie solidaire de l'Oise, Rachid Cherfaoui, a abordé le thème de l'économie solidaire. J'ai ensuite demandé à le rencontrer. J'ai découvert grâce à lui un univers qui m'était totalement inconnu jusque-là. De là m'est venue l'idée que le CE pouvait œuvrer pour des pratiques plus solidaires, et créer des synergies avec l'économie territoriale.

Vous privilégiez les partenariats plutôt que l'intervention directe...

Avec 20 heures de disponibilité par mois, les élus du CE sont déjà très occupés par leurs deux missions principales : rendre service aux salariés et défendre leurs droits. Ils disposent de peu de temps disponible pour innover et développer des actions nouvelles. D'où l'intérêt d'établir des partenariats, notamment avec les acteurs de l'écono-



Marc Kazmierczak, élu au CE de l'Ineris.

mie sociale et solidaire. En 2008, nous avons ainsi favorisé la création d'une conciergerie d'entreprise, qui propose aux salariés des services de garde d'enfants, de repassage, etc. Cette structure est née d'un rapprochement avec la Maison de l'économie sociale et solidaire du nord de Beauvais et avec le Réseau Coup de main, une association intermédiaire de réinsertion située près de nos locaux. Autre exemple, nous avons été à l'origine d'une crèche inter-entreprises de 40 places, construite sous la forme d'un bâtiment écologique, « passif » en termes de consommation d'énergie. Cette crèche profite à ce jour à une quinzaine de familles de salariés Ineris.

Quel bilan tirez-vous de ces réalisations ?

Outre le service qu'elles rendent aux salariés, elles créent sur le territoire un impact qui est mesurable, notamment en termes d'emplois créés. Aujourd'hui, chez Réseau Coup de main, un ETP (*NDLR : équivalent temps plein*) travaille pour les salariés de l'Ineris. La crèche interentreprises, quand elle sera pleine d'ici la fin de l'année, emploiera 12 personnes.

Et la direction ? De quel œil voit-elle toutes ces initiatives ?

En vertu du Plan Administration Exemplaire en vigueur depuis 2007, l'État est censé montrer la voie en matière de développement durable. L'Ineris participe à ce plan en

tant qu'EPIC (*NDLR : établissement public à caractère industriel ou commercial, à l'instar de la SNCF, RFF, etc.*). Les actions solidaires de notre CE vont dans cette direction. Par ailleurs, la direction apprécie les projets comme la crèche ou la conciergerie, qui facilitent la vie des salariés, car ils renforcent l'attractivité de notre établissement. Cela contribue à attirer les jeunes diplômés que nous cherchons à recruter.

« La perception du CE a changé. Nous sommes devenus une plateforme de lancement de projets. »

Oui, plusieurs ! Le CE réfléchit par exemple à un plan Épargne retraite « écologique ». Aujourd'hui, les jeunes salariés se désintéressent du problème de la retraite complémentaire : la fin de carrière leur semble trop éloignée. Comment susciter un intérêt collectif sur ce sujet ? Nous aimerais favoriser l'émergence d'un produit de placement retraite qui servirait à financer la construction d'un éco-habitat. Ce dernier serait destiné prioritairement aux jeunes salariés, qui bénéficieraient d'une location à prix raisonnable. Les seniors, de leur côté, auraient l'occasion d'investir dans un projet concret, non spéculatif, qui serait rémunéré au moins autant qu'un produit d'assurance-vie classique. Un tel projet généreraient des emplois, d'abord pour la construction de l'habitat, puis pour son entretien et pour des services à la personne.